

AUBAZINE

Numéro 04 - Février 2022

Mag

VIE MUNICIPALE
ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

www.ville-aubazine.fr

«AUBAZINE Mag» le Magazine de l'information communale
publié par : Mairie d'Aubazine, le Bourg - 19190 AUBAZINE -

Tél : 05 55 25 71 26 - Fax : 05 55 25 76 80 -

Email : mairie@ville-aubazine.fr

Directeur de publication : Bernard LARBRE

Rédacteur en chef : Jacques COTSIS

Infographiste : Jean-Christophe ZAK

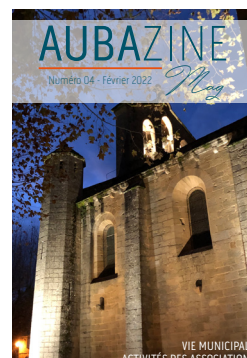
Comité de rédaction : Manuella DUCASTEL,
Stéphane CHAPOU

Crédit photo couverture : Maryse AZAM

Impression : Les Imprimeurs Corrèziens - BRIVE

Imprimé sur papier PEFC - Tirage à 500 exemplaires

Distribué par la Poste



SOMMAIRE

Le mot du maire	p.03
Infos municipales	p.04
Infos pratiques	p.06
Infos Midi Corrèzien	p.08
Infos salles	p.10
Colis de Noël	p.11
Trois Cafés gourmands	p.11
Commémoration	p.12
Cérémonie	p.13
Vie de l'école	p.14
Noël de l'école	p.16
Jardin pédagogique	p.18
Décoration de la place	p.19
Associations	p.20
Voirie - Travaux	p.25
Infos diverses	p.27
Service national universel	p.28



Le mot du maire



Chers Aubazinois,

Pour la deuxième année consécutive, je n'ai pu vous réunir pour vous présenter mes vœux comme je l'aurais souhaité. La crise sanitaire restant bien trop présente, il a été impossible d'organiser la cérémonie prévue qui devait être suivie du verre de l'amitié.

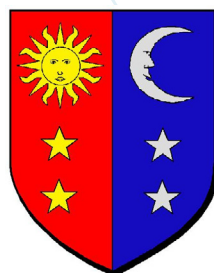
Étant donné les restrictions actuelles, il est difficile de se projeter à long terme et vous promettre une année festive sans contraintes. Espérons néanmoins que la situation s'améliore et qu'une accalmie retrouvée puisse nous permettre d'accueillir nos habitués touristes et avoir ainsi une saison estivale réussie.

En attendant de pouvoir vous retrouver et échanger avec vous, sachez que l'équipe municipale, qui, comme vous avez pu le constater a évolué à mes côtés, continue d'œuvrer pour le bien de notre commune.

Je voudrais remercier tous les membres de cette équipe pour leur investissement et leurs nombreux projets, ainsi que chacun des employés communaux des différents services de notre commune (école, poste, secrétariat de mairie, service technique) qui travaillent au quotidien pour assurer le bien-être des Aubazinois.

Merci également aux associations et aux commerces, acteurs indispensables de la vie locale, qui continuent à aller de l'avant dans le respect des règles imposées. Pour conclure, c'est avec beaucoup d'espoir, d'envie et de motivation que je vous souhaite à tous une très belle année 2022.

Le Maire
Bernard LARBRE



INFOS MUNICIPALES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	FERMÉ
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	FERMÉ	13h30-17h00	13h30-17h00	FERMÉ

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	FERMÉ	13h30-17h30	13h30-17h30	

HORAIRES D'OUVERTURE DU POINT PUBLIC MULTIMÉDIA (PPM)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	FERMÉ	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h00	13h30-17h00	13h30-18h00

HORAIRES SERVICE PUBLIC

GARDERIE ECOLE	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 19h00
BIBLIOTHÈQUE	Samedi de 10h00 à 12h00

DÉCHETTERIE D'AUBAZINE (06 15 08 54 46)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes électorales ont changé. L'inscription est possible toute l'année. A noter qu'à la veille d'un scrutin, la date limite d'inscription est le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin. La date limite d'inscription pour voter lors de l'élection présidentielle est le 2 mars 2022.

L'inscription peut se faire en ligne sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit la commune de résidence, ou par dépôt au guichet de votre mairie de résidence ou par courrier. Les justificatifs à produire sont les suivants : pièce d'identité et justificatif de domicile ou de propriété.

L'Insee inscrit d'office les jeunes qui ont atteint leur majorité. Il se base sur les informations données par le jeune lors du recensement citoyen, qui est le préalable obligatoire à la journée défense et citoyenneté (JDC). En conséquence, le jeune majeur est inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où il s'est fait recenser.



INTRAMUROS (APPLICATION MOBILE)

La commune d'Aubazine va désormais être présente sur l'application mobile IntraMuros (d'ici février 2022, financé intégralement par la communauté de communes Midi-Corrézien).

Simple d'utilisation, cette application est téléchargeable sur l'App Store ou Google Play.

Elle communique en temps réel des informations pratiques, les événements et les actualités, les lieux à visiter ainsi que les services de la ville. Des notifications pourront également être envoyées aux abonnés. Ce nouvel outil va permettre de renforcer le lien avec les habitants en utilisant un canal de diffusion supplémentaire, tout en participant au développement de la "ville connectée".

Pour télécharger gratuitement IntraMuros, rendez-vous sur l'App Store ou Google Play. Après l'installation, il vous suffit de vous abonner à la page de la commune d'Aubazine !

SC



CAMBRIOLAGE

ATTENTION

IL A ÉTÉ RECENSÉ UNE RECRUESCENCE DES CAMBRIOLAGES DANS NOTRE COMMUNE. SOYEZ VIGILANTS...

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !!!

- Protéger votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser pénétrer quelqu'un dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

En cas d'absence :

- Ne pas donner d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence à la gendarmerie dans le cadre « tranquillité vacances ».
- Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez à la gendarmerie tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement la gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

INFOS PRATIQUES

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 11 juin 2009, pour une demande de passeport biométrique vous devez vous rendre dans l'une des mairies suivantes : Brive la Gaillarde, Beaulieu sur Dordogne, Objat, Malemort sur Corrèze, Tulle, Argentat, Egletons, Uzerche, Ussel et Treignac.

Pour une première demande, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- un acte de naissance (il sera demandé auprès de votre commune de naissance)
- une pièce d'identité
- pour une personne majeure un timbre fiscal de 89 € (si vous ne fournissez pas de photos) ou 88 € (si vous fournissez des photos)
- pour une personne de + de 15 ans un timbre fiscal de 45 € (si vous ne fournissez pas de photos) ou 44 € (si vous fournissez des photos)
- pour une personne de - de 15 ans un timbre fiscal de 20 € (si vous ne fournissez pas de photos) ou 19 € (si vous fournissez des photos)
- une facture de - 3 mois
- le livret de famille (pour une demande concernant un mineur)

LA MODERNISATION DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes nationales d'identité sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Comme l'exigeait déjà la procédure, la nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit l'usager à se rendre au guichet en mairie.

La nouveauté réside dans le recueil de cette demande de titre au moyen d'un dispositif spécifique appelé « dispositif de recueil » (DR) qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur, comme c'est déjà le cas pour les passeports. Chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie* du département équipée d'un dispositif de recueil et non, forcément, dans sa commune de résidence.

La demande de titre sera transmise, de manière dématérialisée, par une application sécurisée, pour instruction et fabrication.

La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'usager aura déposé son dossier.

Les communes non équipées de dispositif de recueil se verront déchargées de la tâche d'accueil des demandeurs de cartes nationales d'identité. Cependant, si elles le souhaitent, elles pourront :

- au moyen d'un ordinateur avec accès à Internet
- assister les personnes ayant des difficultés d'accès au numérique pour effectuer leur pré-demande en ligne.

*En Corrèze, les mairies équipées d'un dispositif de recueil sont au nombre de dix, à savoir :

Argentat-sur-Dordogne, Beaulieu-sur-Dordogne, Brive-la-Gaillarde, Egletons, Malemort, Objat, Treignac, Tulle, Ussel et Uzerche.

UN NOUVEAU SERVICE : LA «PRÉ-DEMANDE EN LIGNE» DE LA CARTE D'IDENTITÉ

Toujours dans l'optique de simplifier les démarches de l'usager, celui-ci peut désormais remplir en ligne sa pré-demande de carte nationale d'identité. Ainsi, il n'aura plus à renseigner de formulaire papier au guichet de sa mairie.

Pour effectuer une pré-demande, l'usager doit simplement se connecter sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), créer son compte personnel, puis saisir son état-civil et son adresse.

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité lui sera attribué, ce qui permettra à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Un courriel de confirmation sera également envoyé à l'adresse électronique indiquée lors de la démarche, accompagné d'un récapitulatif mentionnant le numéro de pré-demande.

Ainsi, outre la sécurisation de l'identité, résultant de la prise d'empreintes numériques, le nouveau dispositif et la pré-demande en ligne permettent à l'usager

- d'effectuer sa demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil du département
- dans de nombreux cas, de ne plus avoir à produire de documents d'état-civil
- de bénéficier d'une réduction des délais d'obtention du titre.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour toute demande de permis de conduire ou certificat d'immatriculation, vous pouvez contacter Stéphane CHAPOU à la Mairie au 05.55.25.71.26 pour une aide dans vos démarches.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR OBLIGATOIRE DEPUIS LE 15 JANVIER 2017

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un formulaire qui précise les mentions suivantes :

- les noms, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les noms, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;
- la durée de l'autorisation, qui ne peut pas excéder 1 an à partir de la date de signature.

RECENSEMENT DES JEUNES CITOYENS

Le recensement est **obligatoire et universel** depuis le 01 janvier 1999. Il concerne tous les **garçons et les filles âgées de 16 ans**.

Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser **à la mairie de leur domicile**, et ce, **entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent**.

La mairie délivre une **attestation de recensement, document obligatoire pour** pouvoir s'inscrire à **tout concours ou examen** soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, BAC, conduite accompagnée...)

Le recensement est la condition indispensable à **l'inscription sur les listes électorales**.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis le 1er janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes électorales ont changé. L'inscription est possible toute l'année. A noter qu'à la veille d'un scrutin, la date limite d'inscription est le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin.

L'inscription peut se faire en ligne sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelque soit la commune de résidence, ou par dépôt au guichet de votre mairie de résidence ou par courrier. Les justificatifs à produire : pièce d'identité et justificatif de domicile ou de propriété.

Cette évolution est liée à la mise en place du REU (Répertoire Électoral Unique) et permanent dont la gestion est confiée à l'INSEE.

URBANISME

Le Plan local d'Urbanisme intercommunal a été révisé puis est devenu opérationnel le 15 Juin 2012. Avant toute demande il est utile de venir le consulter en Mairie, ou le site de la

Communauté de Communes du Canton de Beynat.

Principe :

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Travaux concernés :

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (par exemple, un plan d'occupation des sols). Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m²,
- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

INSTANCE DE COORDINATION POUR L'AUTONOMIE

La personne référente à Aubazine pour l'instance de coordination pour l'autonomie des personnes âgées est Patricia Lecarderonnel au : 06 88 08 52 60

CENTRE DE LOISIRS

Pour les inscriptions au centre de loisirs contacter :

Vive l'Aventure à BEYNAT :

05.55.22.01.82 ou 06.16.02.49.39 -

Courriel: alshsln19@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES

Dhur Véronique : 05.55.17.27.56

Mons Mireille : 05.55.84.61.17

Jubertie Sandrine : 05.55.27.20.62 ou 06.20.71.12.93

Souletie Nicole : 05.55.27.28.17

Barret Nathalie : 05.55.25.79.96

CRÈCHE DE LANTEUIL

tél.: 05.55.22.84.39

mail : bbmlanteuil@mutualitelimousine.fr

• ZONES D'ACTIVITÉ

La communauté de communes dispose de zones d'activité sur lesquelles des terrains restent encore disponibles. Depuis la création de la communauté de communes, 3 terrains ont été vendus sur la ZA de Chauffour à NONARDS où 2 entreprises se sont installées, un autre terrain a fait l'objet d'un compromis de vente sur la ZA de Marcillac-la-Croze.

• AIDES ÉCONOMIQUES

La communauté de communes a été la 1ère en Corrèze à signer avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la charte « Vivons local, Vivons artisanal » pour soutenir, promouvoir et accompagner les artisans locaux pour la création, transmission-reprise....

• PETITES VILLES DE DEMAIN

Suite à la crise Covid, l'État a lancé un plan de relance national. Le volet dédié à la relance des territoires ruraux s'appelle « Petites Villes de Demain ». Son but est de revitaliser les communes ayant des fonctions de centralité dans leur bassin de vie. Beaulieu-sur-Dordogne Beynat et Meyssac ont postulé ensemble et sont devenus lauréats « Petites Villes de Demain ».

Les trois communes ont donc recrutés une cheffe de projet, Aurélie SERS pour animer le programme sur le territoire Midi Corrèzien. Aurélie est arrivée le 11 octobre dernier et est devenue la 2ème cheffe de projet à prendre ses fonctions en Corrèze.

Durant la première phase de sa mission, elle va prendre en compte tout ce qui a déjà été fait sur le territoire pour accompagner les élus dans la stabilisation d'un projet politique à l'échelle du territoire. C'est sur la base de ce projet que l'Etat mobilisera ses services techniques et les crédits de la relance afin d'améliorer les conditions de vie des habitants midi corrèzien tout en prenant en compte les enjeux de la transition écologique, énergétique mais également sociale.

• RANDONNÉES

Un nouveau topoguide de 25 balades est sorti en mai dernier et propose 8 balades intercommunautaire : le GRP du Midi Corrèzien et ses 6 étapes, Autour des châteaux (Curemonte), Du puy du canal (Aubazine). Le téléchargement des fiches est disponible sur le site internet www.midicorrezien.com

• PLUi

Pour rappel, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Midi Corrèzien, la Communauté de Communes travaille, avec le bureau d'études Dejante VRD & Construction, depuis décembre 2019 au projet d'aménagement de son territoire en prenant en compte une série d'enjeux : sociaux, économiques, environnementaux et agricoles entre autres.

Le PLUi se traduira au final par un zonage des secteurs constructibles à vocation économique (artisanale, commerciale, industrielle, touristique) ou d'habitat, agricoles, naturels. Le dessin de ces nouveaux périmètres, soumis à des contraintes précises (nationales, régionales et locales) est en cours. Le zonage sera complété par un règlement, qui précisera d'une part, des schémas d'organisation de parcelles et d'autre part, des règles de construction propres à nos territoires.

Basée sur la concertation, l'élaboration de ce document d'urbanisme ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la population pour étudier et réfléchir aux propositions servant l'intérêt général. Vous avez pu d'ores et déjà écrire à la Communauté de communes ou à votre mairie mais également sur le registre de concertation disponible dans les mairies ; ceci est bien entendu toujours possible. De plus, des réunions publiques, des mises à disposition de cartes, une exposition itinérante mais aussi des permanences avec un commissaire enquêteur seront à venir sur l'année 2022.

Une fois le projet des élus, présenté à différents partenaires dont l'Etat, arrêté, celui-ci sera soumis à évaluation environnementale et à enquête publique avant une approbation en conseil communautaire pour ensuite être effectif.

Enfin, le 1er concours de dessins « Dessine ta commune dans 10 ans » organisé dans le cadre du PLUi en 2020 pour les élèves du territoire de maternelle, primaire et collège a été un grand succès.

Ce sont près de 109 dessins qui ont ainsi été transmis à la Communauté de communes par les écoles maternelles, primaires et les collègiens.

• TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de communes Midi Corrèzien exerce la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » sur environ 293 kms de voies reconnue d'intérêt communautaire. En 2021, la collectivité a prévu la réfection de plusieurs voiries communautaires ce qui représente en investissement (travaux de rénovation et sécurisation) un montant d'environ 366 000 € HT et en fonctionnement un total de 49 800 € TTC (point à temps et bouchage de nid de poule).

Au total, 7 695 kms de travaux de voirie auront été réalisés sur 20 communes du midi corrèzien.

La communauté de communes continue à assurer le débroussaillage des voies reconnues d'intérêt communautaire ainsi que celui de certaines voies communales des communes non équipées.

• CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

La Communauté de communes doit assurer les dépenses de fonctionnement et d'investissement des Centres de Secours de BEYNAT, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et MEYSSAC.

• GYMNASES

La communauté de communes est propriétaire de deux gymnases, à Beynat et Meyssac. Cet été, des travaux d'habillage en acier pré-laqués des poteaux de fermes en bois ont été réalisés par l'entreprise SARL FOUSSAT sur le gymnase de MEYSSAC et des travaux de raccordement du gymnase de Beynat au nouveau réseau de chaleur de la commune seront réalisés cet hiver.

• CRÈCHES

Les trois crèches de MEYSSAC, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et LANTEUIL sont gérées en délégation de service public par la Mutualité Française Limousine. La communauté de communes doit cependant assurer les dépenses de grosses réparations des bâtiments. Cette année, elle a dû procéder au remplacement de la pompe à chaleur sur le site de MEYSSAC après celle de LANTEUIL en 2020.

Nouveau : dès janvier 2022, 6 places supplémentaires soit 72 places au total sont proposées pour l'accueil des jeunes enfants.

• MAM (Maison d'Assistant Maternel)

La Communauté de communes a apporté un soutien financier à l'Association « Lulu et Compagnie » pour la création de la 1ère MAM (Maison d'Assistant Maternel) située à Beaulieu-sur-Dordogne.

• CENTRES DE LOISIRS

La communauté de communes propose aux familles pendant les vacances scolaires et les mercredis 3 sites d'accueil : Tudeils, Meyssac et Beynat. Informations sur les inscriptions, tarifs ...disponibles sur le site internet.

Parmi les nouveautés 2021, un partenariat conclu avec les associations du territoire pour faire découvrir les activités sportives aux enfants. Reconstitution de ce partenariat avec les associations sportives mais aussi les associations culturelles ou autres intéressées. Côté animation pour 2022, l'équipe a prévu de remonter le temps avec les enfants... découverte des jeux, des musiques et de la littérature de nos grands-parents. Ils revivront l'évolution des années 60 à aujourd'hui.

Création de jeux anciens en bois, découverte du tourne-disque et de ces musiques d'antan. Sans oublier les jeux de cours, de récréation et l'évolution des jeux vidéo.

Un programme riche en souvenir à retrouver sur le portail famille du site de la Communauté de communes dès janvier 2022.

• INFOS JEUNES 16-25 ANS

Pour les 16-25 ans, un dispositif a été mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine : Destination. Il s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un projet de voyage en autonomie (sans encadrement familial ou professionnel, uniquement entre amis ou seul). Une bourse de 130€ est allouée aux jeunes pour la totalité de leur séjour après validation de son projet devant un jury. En 2021, 23 jeunes ont tenté l'expérience sur 3 destinations : Bidart, Montalivet et Arcachon.

Si vous voulez changer d'air, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service enfance-jeunesse de la communauté de communes au 05 55 84 02 12 pour tous renseignements et éventuellement le montage de votre dossier.

À ne pas rater en 2022 : de plus en plus d'étudiants se tournent vers les jobs d'été, et notamment l'animation. Le diplôme du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) permet d'animer notamment en centre de loisirs. La communauté de communes et Familles rurales proposent donc une formation BAFA sur notre territoire (salle polyvalente du Pescher) du 19 au 26 février 2022. Session ouverte à tous à partir de 17 ans. Renseignements (tarif...) auprès du service Enfance Jeunesse au 05 55 84 02 12.

Environnement

ACTIONS SOCIALES

• SERVICE REPAS À DOMICILE:

Au cours de cette année 2021, le service des Repas à Domicile a maintenu son engagement auprès des habitants du territoire en assurant le service malgré les conditions sanitaires que nous traversons. Les agents roulent désormais dans deux nouveaux véhicules, vous les avez sûrement croisés sur nos routes !

Un questionnaire de satisfaction a été élaboré par une stagiaire, étudiante en BTS Économie Sociale et Familiale. Il a permis de mettre en valeur le travail fourni par les cuisines de l'EH PAD de Meyssac ainsi que par les agents du CIAS Midi Corrèzien. Les résultats sont globalement positifs et seront présentés prochainement aux élus, aux agents et partenaires.



• DES ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS :

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement sur la lutte contre l'isolement, l'Instance de Coordination de l'Autonomie a répondu à un appel à projet proposé par le Département de la Corrèze (par le biais de la Conférence des financeurs), intitulé « Des ateliers intergénérationnels en Midi Corrèzien ». Le Département a retenu notre candidature, ce projet est mené avec la participation du service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes.

Nous recherchons donc des personnes de plus de 60 ans autonomes et en situation de veuvage, ayant un savoir-faire à partager avec les enfants des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Les inscriptions se font auprès de l'Instance de Coordination de l'Autonomie au 05.55.84.05.05.

• PARTENARIAT FRANCE ALZHEIMER :

Courant 2021, les communes de Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac ainsi que le CIAS Midi Corrèzien se sont engagés dans l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs proches à travers la signature de la Charte d'engagements réciproques « ville aidante Alzheimer ». L'objectif est de promouvoir et développer des actions au cœur de nos villes, au plus près de la population en formalisant le lien entre l'Instance de Coordination de l'Autonomie (relais de proximité) et France Alzheimer qui œuvrent depuis des années dans ce sens. Dans ce cadre, un ciné débat s'est déjà déroulé, en partenariat avec la commune de Beynat. En effet, le 20 septembre 2021, pour la journée mondiale Alzheimer, le film « La finale » a été proposé aux participants suivi d'un débat animé par le Médecin psycho-gériatre Mme Geneviève DEMOURES en présence de M. Sébastien MAS, Médecin de la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Beynat.

DIVERS

• COMMUNICATION

La communauté de communes vous informe au quotidien sur son site internet, Facebook et peut-être prochainement via une application numérique. Vous trouverez également sur le site le lien <https://www.correzeboostemploi.fr/>, dans la page offres d'emploi, les offres d'emplois de notre territoire avec possibilité de tri par commune.



Des questions ? N'hésitez pas à contacter Justine Lavalie à la Communauté de communes au 05.55.85.57.01/06.32.82.84.98 ou à j.lavalie@midicorrezien.com

INFOS SALLES

TARIFS SALLE POLYVALENTE

(calendrier disponible sur le site de la mairie, <https://ville-aubazine.fr>)

Pour la période du 01 avril au 30 septembre

	Sans la cuisine	avec la cuisine
<i>Particuliers domiciliés à Aubazine</i>	110.00 €	220.00 €
<i>Demandeurs extérieurs</i>	250.00 €	360.00 €
<i>Entreprise de la commune</i>	220.00 €	320.00 €
<i>Entreprise extérieure</i>	360.00 €	470.00 €
<i>Association extérieure</i>	240.00 €	350.00 €

Pour la période du 01 octobre au 31 mars

	Sans la cuisine	avec la cuisine
<i>Particuliers domiciliés à Aubazine</i>	170.00 €	270.00 €
<i>Demandeurs extérieurs</i>	370.00 €	470.00 €
<i>Entreprise de la commune</i>	330.00 €	430.00 €
<i>Entreprise extérieure</i>	470.00 €	570.00 €
<i>Association extérieure</i>	370.00 €	470.00 €

La municipalité :

- fixe le prix forfaitaire de location du mobilier à 20.00 € par jour, quel que soit le nombre d'unités empruntées.
- rappelle que les associations communales pourront utiliser gratuitement les locaux précités.
- demande le versement d'une caution de 350.00 € en garantie des dommages éventuels.
- précise que la mise à disposition des locaux se fera après présentation d'une attestation d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation desdits locaux.

TARIF SALLES BERNADETTE BARRIÈRE OU PRESBYTÈRE

Ces deux salles permettent à des particuliers ou à des associations de pouvoir faire des expositions. Le tarif est de **90.00 € la semaine** (du lundi matin au dimanche soir, uniquement en juillet et août).

Il est possible de réserver la salle polyvalente sous certaines conditions. En effet, suite à l'arrêté préfectoral n° 19-2022-01-24-00001, les activités de danses festives sont interdites dans tous les ERP (établissements recevant du public) pour la période du 25 janvier au 15 février inclus dans le département de la Corrèze.

L'utilisation de cette salle et autres lieux dépend donc de l'évolution de la crise sanitaire en cours et fera l'objet d'un réajustement si nécessaire suivant les directives préfectorales futures.



UN PRÉSENT POUR NOS ANCIENS À L'APPROCHE DE NOËL

Cette année, et malgré la crise sanitaire toujours en vigueur, la municipalité a pu distribuer le traditionnel colis de Noël pour nos aînés, âgés de 80 ans ou plus. Une partie de l'équipe municipale s'est ainsi réunie le samedi 18 décembre dernier.

Le matin, les colis ont été confectionnés avec les produits suivants : confit de canard, terrines, produits du terroir, chocolats, produits cosmétiques...ainsi qu'une composition de jacinthes pour les dames. L'après-midi, les élus disponibles ont distribué les colis par secteur. La municipalité tient à remercier les commerçants suivants pour leur participation appréciée: la boucherie Ô La Vache, la pharmacie Clément et l'épicerie d'Aubazine, l'épicerie fine Au Chapon Doré à Gare d'Aubazine et la boutique de fleurs Art Floral Coussaert à Tulle.

Ces colis de Noël ont ainsi permis d'apporter un peu de chaleur et de réconfort à celles et ceux qui sont soit isolés, soit éloignés de leurs proches.

JC, Patricia Lecarderonnel



ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ NOUS !

Doit-on encore vous présenter le groupe de musique français les Trois Cafés gourmands ?

Ce sont trois amis d'enfance : Mylène Madrias, Sébastien Gourseyrol et Jérémy Pauly, originaires d'Arnac-Pompadour. Trois musiciens dont la musique et les mots mettent de bonne humeur et qui sont passés en quelques mois des scènes locales du Limousin aux Zénith de France. Leur premier album s'est vendu à 300 000 exemplaires. Le second, publié en 2020, est disque d'or.

Amoureux inconditionnels de la nature corrézienne, c'est à l'occasion du tournage du clip de leur titre « L'année prochaine », qu'ils ont choisi la nature aubazinoise pour quelques prises de vues. Tout d'abord l'étang magnifique de la propriété de M. Leyrat puis la route menant à Palazinges !

Patricia Graffeuil

TROIS
CAFÉS
GOURMANDS



INAUGURATION DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE DE LA GUERRE DE 1870 À AUBAZINE

Lors de la Commémoration du 11 Novembre dernier, la Municipalité Aubazinoise avec l'aide du Souvenir français de Corrèze, a également souhaité rendre hommage aux morts de la guerre de 1870 et se faire l'écho de cette période historique auprès de ses concitoyens en inaugurant une plaque commémorative à la mémoire de 3 vaillants soldats aubazinois qui ont été jusqu'au sacrifice ultime pour défendre leur patrie, notre Patrie, la France.

C'était il y a un peu plus de 150 ans...

Le 19 juillet 1870, l'Empire français de Napoléon III déclarait la guerre au royaume de Prusse mais les troupes françaises manquent d'une stratégie militaire concertée, elles sont mal préparées et moins nombreuses.

Le conflit tourne rapidement à l'avantage des Allemands.

Les Français sont défaits à plusieurs reprises début août sur le front de l'Est. L'armée de Chalons vient alors renforcer le dernier verrou avant Paris : la place de Metz. Le 2 septembre 1870, à Sedan, après une défense héroïque des troupes de marine à Bazeilles, la déroute inattendue des bataillons français aboutit à la capitulation de l'empereur des Français : Napoléon III.

La guerre franco-allemande de 1870 est une césure de l'histoire européenne, il y a un avant et un après. Les bouleversements qui en sont issus ont marqué les territoires et tout le XXe siècle. Les deux guerres mondiales en sont, en partie, le fruit. Rappelons-le car cette guerre est trop souvent oubliée, trop souvent passée sous silence.

La guerre de 1870-1871, cette « année tragique » selon Victor HUGO, eut de nombreuses répercussions et influença la géopolitique de l'ensemble de l'Europe et du monde. Elle précipite l'unité allemande et achève l'unité italienne, elle apporte la IIIème République mais affaiblit la France avec la perte de l'Alsace et de la Moselle que la France ne récupérera qu'en 1918 à la suite de la Première Guerre mondiale. Elle instille les germes de la Revanche et elle est une des premières guerres modernes au bilan particulièrement lourd. La guerre de 1870 est une matrice du XXe siècle, et nous en sommes les héritiers.

Le traité de paix définitif qui mit fin à cette guerre,

est signé à Francfort le 10 mai 1871. Il stipulait en outre, dans son article 16, que les deux États signataires s'engageaient, sur leur territoire respectif, à entretenir les tombes des soldats morts pendant le conflit.

Ils s'appelaient :

Jean Louis Napoléon BOUCHETEL, né à Aubazine le 28 septembre 1850, soldat au 95ème de Ligne, décédé le 23 novembre 1870 à la Gare à Mer (41).

Jean CHASSAING, né à Aubazine le 7 octobre 1847, Soldat de 2ème classe au 87ème Régiment d'Infanterie de Ligne, décédé le 10 octobre 1870 à Strasbourg (67).

François PASCAL, né à Aubazine le 5 septembre 1839, soldat au 29ème Régiment d'Infanterie de Ligne, décédé le 15 novembre 1870 à Gentilly (94). La commémoration de ces valeureux soldats mais plus largement de tous ceux qui ont participé aux combats s'adresse particulièrement aux générations de demain : elles doivent savoir qu'il fut un temps où des Français se battaient pour ne pas tomber sous le joug d'une puissance étrangère et tout simplement pour rester libres de leur destin !

L'Histoire n'est pas qu'une discipline scolaire, elle n'est pas non plus qu'une opinion, elle est surtout la mémoire d'un peuple. Et un peuple sans mémoire se laisse guider comme un enfant sans repère ni expérience. Alors, plus que jamais, restons attachés à notre Histoire, apprenons-la et soyons-en fiers. Continuons d'honorer nos morts parce qu'ils ont, par le sacrifice de leur vie, un droit sur la nôtre.

Patricia Graffeuil



CÉRÉMONIE OFFICIELLE

PRISE DE COMMANDEMENT

La compagnie de gendarmerie départementale de Brive ayant choisi notre village comme lieu de cérémonie, c'est ainsi que s'est déroulée, le mercredi 17 novembre 2021, sur la place à Aubazine, la prise de commandement du capitaine Damien SICHAUMETTE (nouvellement nommé en charge de cette compagnie de gendarmerie).

Cette revue militaire, placée sous la présidence de M. LAYCURAS, sous-préfet de l'arrondissement de Brive, était commandée par le colonel Xavier LEFEVRE, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Corrèze.

Étaient présents dans la délégation :

- Le général GOUVART, commandant de l'école de gendarmerie de Tulle
- Le lieutenant-colonel DEVROEDT, représentant le colonel FERRATON, chef de corps du 126ème régiment d'infanterie de Brive
- Madame ABRANTES, procureure de la République
- M. BREZEL, commissaire de police de Brive
- Des représentants des anciens combattants
- M. LARBRE, maire d'Aubazine
- Mmes GRAFFEUIL et LECARDERONNEL, 2ème et 3ème adjointes
- M. COTSIS, conseiller délégué

JC



VIE DE L'ÉCOLE

Malgré la pandémie actuelle, notre école a pu mener à bien divers projets depuis le début de cette année scolaire.

Voici le détail des activités et des sorties scolaires qui ont eu lieu au cours du premier trimestre:

OCTOBRE

Coquelicotcontes : les élèves (de la GS au CM2) ont pu assister au spectacle « Le brin d'herbe – herbes folles » de Sandrine Gniady (Contes & chansons printanières) le vendredi 1er octobre.

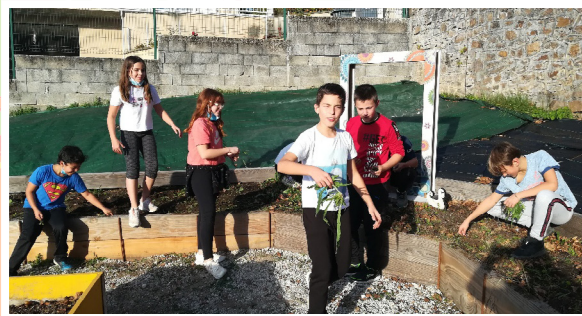


Randonnée : le vendredi 22 octobre a eu lieu à Jugeals-Nazareth une randonnée organisée par l'USEP. Les classes concernées étaient celles de M. Cacaud (CP-CE1), de Mme Delmas (CE1-CE2) et de Mme Clos (CM1-CM2).



NOVEMBRE

Entretien du jardin : le vendredi 12 novembre, toute l'école a participé au nettoyage et à l'entretien du jardin. Les 4 classes se sont succédé à tour de rôle et des plantations de bulbes ont été effectuées.



École & cinéma : les élèves de la GS au CM2 sont allés au cinéma, le mardi 16 novembre à Tulle, voir « Kérity & la maison des contes », un film d'animation franco-italien de Dominique Monféry (2009).

Spectacle : dans le cadre des spectacles proposés par les JMF, les élèves (du CE1 au CM2) ont assisté, le lundi 22 novembre, au spectacle musical « Firmin & Hector – Chroniques d'Outre-tombe », de et avec Guillaume Schleer et Valentin Stoeffler.

Cross : le jeudi 25 novembre a eu lieu, au Chambon à Tulle, l'édition 2021 du cross pour le cycle 3 (du CE2 au CM2). L'épreuve s'est déroulée sur un parcours vallonné dans un temps imparti de 12 à 15 mn.



DÉCEMBRE



École & cinéma : les élèves de Mme Delmas et ceux de Mme Clos sont allés au cinéma Veo Tulle, le jeudi 2 décembre, voir « Bonjour » un film japonais de Yasujiro Ozu (1959).

JC

L'ÉCOLE A FÊTÉ NOËL !



Comme chaque année, la dernière semaine de décembre a vu l'école fêter Noël. Il y a eu, en premier lieu, le repas de Noël offert par la mairie le mardi 14 décembre (voir menu ci-contre).

Il faut noter que le personnel municipal avait mis les petits plats dans les grands ! Préparation soignée, ingrédients de qualité, décoration réussie... Les enfants ont apprécié et se sont régelés !



Il y a eu ensuite la journée tant attendue par tous les élèves, et sûrement aussi par leurs professeurs, du vendredi 17 décembre.

Ce jour-là a eu lieu la traditionnelle fête de Noël à l'école. L'après-midi, c'est un père Noël attentionné qui a distribué, au grand bonheur des enfants, les cadeaux de classe en classe avant l'habituel goûter de Noël offert. Ces deux activités ont également été financées et organisées par la municipalité.

Après cela, l'heure était venue pour chacun d'avoir des vacances bien méritées !

JC



RÉHABILITATION DU JARDIN PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE

Sous l'impulsion de l'ancienne municipalité et avec le concours de l'école de Naves, un jardin avait été initié dans l'enceinte de l'école d'Aubazine. Demandant malheureusement plus d'entretien qu'initialement prévu, l'endroit bien qu'attractif n'était pas utilisé. L'actuelle municipalité a donc entamé au printemps dernier, une réflexion conjointe avec l'équipe enseignante afin de trouver des solutions pour ne pas laisser cette belle initiative à l'abandon. L'idée principale était de faire de cet endroit un jardin demandant le moins d'entretien possible dont les enseignants pourraient se servir pour leur projet pédagogique de l'année axé sur le vivant, la germination... L'endroit, difficile d'accès, et ne permettant pas de travail motorisé, les devis de transformation étaient élevés...



C'est ainsi qu'une poignée d'élus et de parents d'élèves volontaires et motivés ont remonté leurs manches tous au long de l'été pour offrir aux enfants de l'école et à leurs enseignants, dès la rentrée de septembre, un jardin pédagogique revisité, plus aéré, présentant de plus grands bacs de jardinage et un peu moins d'entretien du fait des matériaux utilisés. Les premières plantations de bulbes ayant eu lieu avec les enfants des classes primaires, nous attendons avec impatience le printemps !

Patricia Graffeuil

DÉCORATION ET ILLUMINATION DE LA PLACE



L'arrivée du sapin accompagné des conseillers municipaux a pris place au centre bourg. Avec l'aide de notre cafetier, Christophe et de MK Conception Bois, les 4 mètres du sapin ont été consolidés au sol pour permettre sa mise en lumière.

L'équipe municipale a pris à cœur de décorer ce sapin sur le thème du sucre d'orge.



L'association O'BAZ mômes accompagnée des conseillers municipaux a orné le bourg pour les fêtes de fin d'années, afin d'embellir le village et apporter un peu de chaleur et de couleur en cette période de Noël.

MD



ASSOCIATIONS



FCS

Le début de l'année 2021 a vu s'endormir puis se réanimer la majeure partie des activités du Foyer Culturel et Sportif (FCS) qui ont repris en juin (gym, yoga, guitare et éveil musical, méditation de pleine conscience). Les élèves de la danse moderne ont poursuivi leurs cours avec une partie en visio puis des cours en plein air sur le terrain de Roche de Fraysse. Leur assiduité a permis de proposer un spectacle de fin d'année sur la place du village avec un pot offert par la municipalité.

En septembre, toutes les activités ont repris avec même des nouveautés comme la danse de salon le lundi à 17h ou le pilate le vendredi à 18h45. L'assemblée générale a permis de renouveler une équipe motivée permettant d'organiser avec succès les festivités de la fin de l'année 2021. En effet, au-delà des cours, le foyer propose aussi diverses manifestations comme des randonnées commentées à la découverte des villages qui nous entourent. Celle d'automne a eu lieu à Dampniat fin octobre sous un soleil radieux. En décembre c'est un atelier créatif qui proposait aux enfants de confectionner des décorations de Noël que nous avons mis en vente lors du Marché de Noël de l'Abbaye.

Ainsi le FCS s'adapte à toutes les situations et propose, dès qu'il le peut, des activités multiples et variées. L'association, très soutenue par la municipalité (subvention, salles à disposition...) a aussi tissé des liens avec les autres acteurs du territoire participant ainsi au dynamisme local.

La présidente,

Sandra Nicolle

JARDIN DE S-CULTURES

Après le succès d'une édition 2020 de trois jours, placés sous le signe du graff, du théâtre d'improvisation et de la convivialité, 2021 fut une année blanche. Crise sanitaire oblige, ce moment a été nécessaire afin de rebondir et d'envisager l'avenir de l'association jardin de s-cultures. L'assemblée générale s'est donc réunie en décembre 2021. Un nouveau bureau a été élu: Jérémie Louis, président, Sophie Deshors, secrétaire et Annabelle Louis, trésorière.

En prenant en compte les obligations sanitaires, une nouvelle édition est donc prévue le weekend du 5 au 7 août 2022. Le graff toujours en fil rouge, le nouveau programme est en cours d'écriture. Il sera une fois de plus le fruit de nombreuses surprises et ouvert à tous les publics, Aubazinois ou visiteurs occasionnels. L'association vous donne donc rendez-vous cet été.

Vous pouvez toujours nous suivre sur Facebook : Jardin de s-cultures-Aubazine

Sur notre site internet : <http://jardin-de-s-cultures.blogspot.com/>

Jérémie Louis



Malgré tous nos efforts, le projet de restauration du vivier de l'abbaye d'Aubazine mené par l'ASABBAU n'a hélas toujours pas commencé. Nous avons reçu fin octobre l'Autorisation de Travaux signé par la DRAC, et celui-ci a été affiché sur le portail de l'Abbaye.

Nous espérons vivement voir le chantier démarrer dans le courant du 1er trimestre 2022 car l'état du vivier ne s'améliore pas et nous craignons que ces reports ne le dégradent encore plus. En effet, des cavités se sont formées sur certains endroits de la terrasse, avec effondrement de terrain. Ce qui confirme l'urgence de commencer les travaux.

Cette année 2021 a cependant permis de boucler le budget total prévu qui s'élève à 220 000 € TTC, et de trouver les financements nécessaires pour y faire face. C'est ainsi que la DRAC financera cette dépense à hauteur de 50 %, soit 110 000 €. Les 50 % restants seront assurés par le résultat de notre campagne de mécénat populaire lancée en 2020, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine ; la Mission Bern-Loto du Patrimoine ainsi que par les dons versés directement à notre association. Pour mémoire l'ASABBAU est également habilitée à délivrer un reçu fiscal à toute personne ou entreprise désirant s'investir pour ce projet de protection de notre patrimoine.

L'ASABBAU compte à ce jour 161 adhérents et donateurs auxquels s'ajoutent les 164 donateurs à la Fondation du patrimoine. Soit un total de 325 sympathisants et soutiens.
Adhésions : 20 €/personne – 30 €/couple

La présidente,

Christine Guittonneau

Contact : asabbau19190@gmail.com
www.sauvegarde-abbaye-aubazine.fr



Évaluation de la profondeur d'une cavité (nov. 2021)



Le vivier en décembre 2021



**Aidez-nous à restaurer
le vivier de l'abbaye
cistercienne d'Aubazine**



Je donne !

Par carte bancaire, sur le site :
www.fondation-patrimoine.org/67575

Par chèque, à envoyer au :
80 avenue Baudin - 87000 LIMOGES

COMITÉ DES FÊTES

Bien que 2021 ait été une année difficile affectée par la crise sanitaire, nous avons fait le maximum pour animer notre village.

Après l'annulation de la Foire aux Chèvres pour la 2ème fois (quinze jours avant), le vide-greniers du 18 juillet a été une nouvelle fois une réussite pour le Comité et nous l'espérons pour nos commerçants.

La Fête (Obazine en fête) qui était prévue les 20, 21 et 22 août s'est traduite par une seule soirée concert le 21 août. Soirée un peu chaotique mais qui, malgré son coût financier et humain, a eu le mérite d'exister.

La Foire aux Miels, Produits Naturels et Artisanat d'Art du 19 septembre a connu une bonne fréquentation autant au niveau des exposants que pour le public malgré une météo peu encourageante.

Nous n'avons pas pris le risque d'organiser la soirée Choucroute dans les conditions sanitaires qui nous étaient imposées.

Ceci étant 2022 sera, nous l'espérons, l'année d'une reprise normale des manifestations dont le calendrier est ainsi prévu :

- Foire aux Chèvres : lundi 18 avril : lundi de Pâques. Elle aurait dû avoir lieu le 24 avril mais les élections présidentielles nous obligent à la décaler.
- Vide-Greniers : 17 juillet
- Obazine en Fête : 19, 20 et 21 août
- Foire aux Miels, Produits Naturels et Artisanat d'Art : 18 septembre
- Soirée Choucroute : 19 novembre

Notre Assemblée Générale se tiendra le 04 Mars 2022. Ce sera l'occasion pour tous de venir nous rejoindre pour que l'association soit soulagée avec l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes d'Aubazine vous souhaite une bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Le Président,

Contact : 06 81 24 88 16 ou mail : comite.aubazine@gmail.com

Patrice Jean

COMITÉ DE JUMELAGE

Cela fait bien longtemps que nous n'avons pas rencontré nos amis de Colmberg, mis à part une famille qui a été accueillie l'été 2021 et le groupe de golfeurs en 2020. Mais les échanges de mails et de photos circulent tout de même !

Pour leur marché de Noël, nous avons envoyé un colis confectionné de friandises réalisées par quelques familles d'Aubazine, des articles décoratifs en macramé, des chocolats et autres produits locaux, des aquarelles et photos d'Aubazine.

Leur marché de Noël a été annulé, mais les produits envoyés ont été distribués par Regina et Gabi aux familles qui nous reçoivent, et des remerciements individuels et collectifs nous sont parvenus pour les vœux. Nous avons aussi reçu un colis de Colmberg, et tous les lots de gâteaux typiques de Bavière avec des décorations de Noël, ont été vendus lors du marché de Noël à l'abbaye le 11 décembre. Crêpes et chocolat chaud, vin chaud préparé avec une recette et des ingrédients envoyés de Colmberg. Tout cela a participé à l'animation olfactive et festive du réfectoire de l'abbaye!

Il est encore trop tôt pour savoir si 2022 verra le retour à Aubazine de quelques familles de Colmberg qui sont invitées par le comité de Jumelage.

Nous souhaitons que des familles d'Aubazine continuent à ouvrir les portes de leur maison pour les accueillir en se portant volontaires auprès des membres du bureau de notre association.

Dès que possible, avec d'autres associations d'Aubazine, nous organiserons une soirée festive, avec un thème à définir en commun.

Pour le bureau du comité de jumelage et son conseil d'administration,

Christian Louis



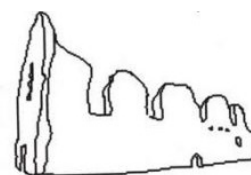
Chers amis,

Nous vous souhaitons, en ce début d'année, de bons vœux pour 2022. La pandémie étant toujours très vive, elle a fortement impacté toutes nos activités, comme elle a perturbé la marche du monde entier. Cette situation nous oblige à différer une fois encore notre Assemblée Générale annuelle. Cette année, le 19 mars 2022, marque le soixantième anniversaire de la signature du 19 mars 1962 des Accords d'Evian qui a mis fin à la guerre d'Algérie. Nous espérons que cet événement pourra être fêté dignement dans des conditions sanitaires acceptables, ainsi que nous avions l'habitude de le faire, dans le respect du devoir de mémoire de nos 30.000 camarades tombés en AFN. Pour cela, respectons les gestes barrières et les consignes que nous donne le monde médical pour accéder à des jours meilleurs.



Le Président,

François Manières-Mezon



HARPAU

L'année 2021 aura vu l'aboutissement de l'opération numérisation de l'importante photothèque d'HARPAU. Elle est principalement constituée de diapositives (+ de 5000), qui ont été réalisées au cours des quinze années de fouilles archéologiques tant à Coyroux qu'à l'abbaye d'Obazine, lors des découvertes de mobilier historique disséminé dans la région ou lors de visites de sites ayant un rapport avec l'histoire de l'abbaye.

Un généreux donateur a souhaité lancer une étude de faisabilité au sujet de l'aménagement du site de Coyroux en vue de son ouverture au public. Le Conseil d'Administration a accepté de prendre en charge cette étude avec l'accord du propriétaire des lieux qui n'est autre que la commune d'Aubazine. Cette étude menée par un cabinet d'architectes du Patrimoine est en cours de réalisation.

Notre projet a reçu le soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles. Une campagne d'entretien de Roche-Bergère a pu se dérouler durant l'été avec le concours de la municipalité et du camping CAMPÉOL.

Ainsi que l'avait approuvé la dernière A.G., la restauration du ruisseau proche de Roche-Bergère a été menée à bien grâce à la participation de membres de l'association et à la compétence de monsieur Filatre maçon de son état. Par la suite, une équipe de sociétaires a complété cette restauration par des travaux de mise en sécurité. Puis nous avons entrepris de faire remonter le très joli mur de pierres sèches qui borde le chemin reliant le ruisseau à Roche-Bergère.

Le terrain de Coyroux a été nettoyé en Octobre, et, après des années d'entretien, nous espérons avoir mis fin aux campagnes de débroussaillage sur cette parcelle. Il y a plus d'un siècle, l'enquête portant sur la tradition orale avait localisé la carrière d'où avaient été extraits les blocs de grès de l'abbaye d'Obazine, dans la vallée de la Roanne.

Nous avons décidé de faire appel à l'Archéologie pour étudier ce site. Il s'agit soit d'infirmer l'utilisation de cette carrière au Moyen Âge, soit de confirmer la tradition orale et de comprendre l'organisation de l'énorme chantier qu'a nécessité la construction de l'abbaye.

Noël Tassain



L'association des parents d'élèves a repris du service...

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu en septembre, le bureau a présenté ses actions pour l'année à venir, chacune d'elle étant néanmoins tributaire de la crise sanitaire.

Ceci étant, l'année a commencé sur les chapeaux de roues avec une belle réussite pour Halloween où l'association en partenariat avec la mairie a offert un conte aux enfants suivi de la traditionnelle collecte de bonbons.



Ensuite, les enfants se sont retrouvés deux mercredis de suite autour des ateliers de créations pour vendre leurs fabrications sur le marché de Noël au profit de l'association qui reverse tous les ans une participation à l'école.

C'est ainsi que l'association a pu contribuer, cette année, à l'achat de matériel créatif dédié aux travaux manuels des élèves.

MD



VOIRIE - TRAVAUX

REPLACEMENT PASSERELLE

Le remplacement de la passerelle sur le chemin de randonnée du Coiroux a été réalisé par Les accompagnateurs en Montagne, du Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine de Darnets.



CLÔTURE AIRE DE JEUX

C'est l'entreprise REBIERE d'Aubazine qui a installé la clôture qui était manquante autour de l'aire de jeux de Roche de Fraysse. Il y aura de fait moins de ballons perdus !



RÉFECTION DES ROUTES

La remise en état de la route des Escures et des Vayres a été effectuée par l'entreprise POUZOL d'Aubazine.



Route des Escures



Route des Vayres

JC, JCZ

RÉNOVATION DU MUR DU CIMETIÈRE

La reconstruction du mur du cimetière est achevée. C'est l'entreprise EIRL PATRIGEON qui a été en charge du chantier. M. le Maire tient à féliciter Christophe Millet pour son travail très professionnel.



ASSAINISSEMENT

Une consultation sera lancée en 2022 pour choisir un bureau d'études qui devra établir un cahier des charges pour la rénovation de la station du bourg.

RESTAURATION DU JEU DU CENTRE BOURG

Alors que le projet du parc de jeux à la Roche de Fraysse pour les jeunes est en train de prendre forme, la municipalité a confié à la société Mk Conception Bois d'Aubazine la restauration complète du jeu du centre bourg qui a tant de succès auprès de nos tout-petits, et ce, pour la plus grande joie de leurs parents qui en avaient émis le souhait. Les travaux étant terminés, il n'attend plus que les rires des enfants pour cette nouvelle vie !

JC, JCZ, MD



INFOS DIVERSES

CALENDRIER SIRTOM 2022

Mon Calendrier de collecte

Ordures Ménagères Collecte sélective Biodéchets



Janvier 2022								Fevrier 2022								Mars 2022								Avril 2022							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52						1	2	5		1	2	3	4	5	6	9		1	2	3	4	5	6	13					1	2	3
1	3	4	5	6	7	8	9	6	7	8	9	10	11	12	13	10	7	8	9	10	11	12	13	14	4	5	6	7	8	9	10
2	10	11	12	13	14	15	16	7	14	15	16	17	18	19	20	11	14	15	16	17	18	19	20	15	11	12	13	14	15	16	17
3	17	18	19	20	21	22	23	8	21	22	23	24	25	26	27	12	21	22	23	24	25	26	27	16	18	19	20	21	22	23	24
4	24	25	26	27	28	29	30	9	28							13	28	29	30	31				17	25	26	27	28	29	30	
5	31							10								14								18							

Mai 2022								Juin 2022								Juillet 2022								Aout 2022							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
17						1	2	22			1	2	3	4	5	26					1	2	3	31	1	2	3	4	5	6	7
18	2	3	4	5	6	7	8	23	6	7	8	9	10	11	12	27	4	5	6	7	8	9	10	32	8	9	10	11	12	13	14
19	9	10	11	12	13	14	15	24	13	14	15	16	17	18	19	28	11	12	13	14	15	16	17	33	15	16	17	18	19	20	21
20	16	17	18	19	20	21	22	25	20	21	22	23	24	25	26	29	18	19	20	21	22	23	24	34	22	23	24	25	26	27	28
21	23	24	25	26	27	28	29	26	27	28	29	30				30	25	26	27	28	29	30	31	35	29	30	31				
22	30	31						27								31								36							

Septembre 2022								Octobre 2022								Novembre 2022								Decembre 2022							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35				1	2	3	4	39					1	2		44		1	2	3	4	5	6	48				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11	40	3	4	5	6	7	8	9	45	7	8	9	10	11	12	13	49	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18	41	10	11	12	13	14	15	16	46	14	15	16	17	18	19	20	50	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25	42	17	18	19	20	21	22	23	47	21	22	23	24	25	26	27	51	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30			43	24	25	26	27	28	29	30	48	28	29	30					52	26	27	28	29	30	31	
								44	31							49								1							

Jours fériés

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :

Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine

ATELIER NUMÉRIQUE

Jeudi 27 Janvier avait lieu un atelier numérique sur l'application Whatsapp, organisé par l'instance de coordination de la Communauté de Communes Midi Corrèzien. Des intervenants d'Orange ont présenté l'application et les différentes fonctionnalités durant une heure et ont répondu à toutes les questions des 8 personnes présentes. Une réussite pour ce premier atelier en espérant qu'il y en ait d'autres.

SC



Le Service national universel (SNU)

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

LES OBJECTIFS



Faire vivre
les valeurs
républicaines



Renforcer
la cohésion
nationale



Développer
une culture de
l'engagement



Accompagner
l'insertion
sociale et
professionnelle



1

Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

3

Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

LES ÉTAPES CLÉS



2

Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

J'ai beaucoup de questions sur mon inscription : qui peut me renseigner ?

Une base de connaissance très complète ainsi qu'une assistance utilisateur sont disponibles à cette adresse :

<https://support.snu.gouv.fr/help/fr-fr/16-comprendre-le-snu>.

Par ailleurs, dans chaque Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), il y a un référent SNU qui pourra répondre à vos questions.